



Je serai pompier

Dominique Dupilet, Président du Département, et Président du Conseil d'administration du SDIS 62*, a souligné en début d'année l'effort financier engagé par le Département pour atteindre les objectifs du Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques. Ce dernier a entraîné l'adoption par le SDIS d'un plan quinquennal de recrutement de professionnels et de volontaires. Ce plan quinquennal prévoit l'engagement de 200 SPV* supplémentaires par an jusqu'en 2012. Rencontre avec Julien, Sapeur-pompier volontaire à 16 ans, il est aujourd'hui sergent-chef basé au centre de secours d'Auxi-le-Château.

« Quand je serai grand, je serai sapeur-pompier... comme papa ! » cela prête à sourire et pourtant les vocations naissent souvent comme ça. Julien, dès 11 ans, a voulu suivre les traces de son père. A 16 ans, il devient sapeur-pompier volontaire. « Il faut en avoir 18 aujourd'hui dans le Pas-de-Calais, précise-t-il, passer les épreuves écrites, sportives et un entretien devant le comité de centre. Il y a deux recrutements par an. Le prochain doit avoir lieu en juin me semble-t-il. »

Mon premier plan rouge

Mais ce n'est pas tout de réussir ces épreuves, devenir sapeur pompier volontaire est un véritable engagement citoyen. Cela va de soi semble-t-il... On a tous en tête l'idée noble de sauver des vies, de porter secours, d'apporter réconfort... cela reste vrai, mais après un ou deux ans de pratique et de grosses interventions, on a pu mettre à l'épreuve sa force mentale, son courage, son sens du dévouement et le respect nécessaire. « Je me souviens de mon premier plan rouge sur la RN 39... un carnage... » murmure Julien, aujourd'hui sergent-chef.

« Beaucoup imaginent que nous menons des vies « normales » et que nous sommes bipés lorsque l'urgence survient. Ce n'est plus vrai. Aujourd'hui, nous devons effectuer des gardes de 12 h et être physiquement présents à quatre au centre de secours. »

Le centre : ma deuxième maison

Après la journée de travail – Julien est ambulancier – il faut souvent prendre le chemin de la 'caserne' et accepter d'y

passer la nuit, préparer son équipement de manière à pouvoir bondir dans ses bottes et réagir au quart de seconde « souvent au petit matin le dimanche avec les retours de boîte » indique Julien. A ce rythme soutenu (1 546 h de présence à la caserne pour lui cette année), s'ajoute une formation continue à effectuer. « Alors quand je dis toucher 600 ou 700 € par mois, c'est au prix de deux à trois gardes de 12 heures par semaine en dehors de la maison, en plus de mon travail habituel, auxquels viennent s'ajouter deux samedis matin de formation continue ».

Faire quelque chose de sa vie

« On a tendance à penser que les jeunes, aujourd'hui, ne sont plus prêts à servir. Il est vrai que les termes : pénibilité, abnégation, courage, respect de la hiérarchie... peuvent rebuter. Mais devenir sapeur-pompier volontaire c'est aussi vouloir faire quelque chose de sa vie, se rendre utile, vivre une vraie vie d'équipe, de camaraderie, de cohésion... c'est faire le choix d'agir. » précise Michaël Capron, adjudant-chef et Chef du centre de secours d'Auxi-le-Château.

« On a tendance à forcer le trait, à employer les termes : pénibilité, abnégation, courage, respect de la hiérarchie... on a l'impression que les jeunes, aujourd'hui, ne sont plus prêts à servir... Mais devenir sapeur pompier volontaire c'est aussi vouloir faire quelque chose de sa vie, se rendre utile, vivre une vraie vie d'équipe, de camaraderie, de cohésion... c'est faire le choix d'agir. » déclare Michaël Capron, adjudant-chef et Chef du centre de secours d'Auxi-le-Château.

*SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours
**SPV : Sapeurs-Pompiers Volontaires



CHIFFRES

- 3 500 pompiers volontaires devraient être postés en 2012 (2 500 aujourd'hui) aux côtés des 1 250 professionnels (1 000 actuellement)

- 101 410 interventions en 2008 dont 80 088 sont du secours à personnes ; soit une intervention toutes les 5 minutes

Avec 4 500 personnes à défendre, 387 interventions l'an dernier, la caserne d'Auxi-le-Château est un petit centre de secours au sein du département.

Plus d'infos : 03.21.21.80.00.

Le bonheur, c'est simple comme un clic !

« Le bonheur, c'est simple comme un clic ! » Tout le monde se souvient de la pub des années 80. Avec l'éclosion des téléphones portables, - huit Français sur dix en possèdent au moins un -, le slogan est plus que jamais d'actualité. On pourrait même ajouter lui adjoindre « et comme un clic » !

Les mobiles et l'internet ont révolutionné les modes de communication mais pour qu'ils donnent le meilleur d'eux-mêmes, il leur faut ce que l'on appelle « une bonne couverture en téléphonie et le très haut débit ». L'enjeu est important car l'économie d'aujourd'hui ne peut se passer des nouvelles technologies.

Dans le Pas-de-Calais, beaucoup a été fait pour le développement du numérique mais il reste encore des zones blanches ou d'ombre, c'est-à-dire des endroits où le « réseau pédale » et l'internet « rame ». L'Etat s'étant partiellement désengagé, le Département a entrepris en 2008 de connecter l'ensemble de ses territoires, le tout en collaboration avec les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale avec lesquels il a contractualisé.

Pour ce qui est de la téléphonie mobile, l'Assemblée départementale a adopté un dispositif de soutien aux E.P.C.I., destiné à financer la pose de pylônes émetteurs. Dans le Ternois, ce sont les communautés de communes de Canche-Ternois, du Pays d'Heuchin, de l'Auxillois, du Saint-Polois et des Deux-Sources qui devraient profiter de l'effort.

Non loin de ces charmantes contrées, c'est le canton d'Hucqueliers qui va bénéficier d'un coup de pouce pour dissiper ses zones d'ombre liées à l'internet. Jean Wallon, conseiller général du secteur et président au Département de la commission « agriculture et ruralité », n'est pas le moins ravi : « L'internet à très haut débit pour tous, c'est quelque chose de vital pour notre canton classé en zone de revitalisation rurale. Nous avons un handicap au niveau de la démographie. Néanmoins, celle-ci se redresse, preuve d'une nouvelle attractivité. Si l'on souhaite que cela se poursuive et que des entreprises nouvelles s'installent, il nous faut disposer de toutes les nouvelles technologies... »

ENTREPRISE

La toute première pépinière d'entreprises sur le territoire du Ternois a ouvert ses portes à Frévent. Elle accueille déjà une entreprise d'automate bancaire. Porté par la Communauté de communes de la région de Frévent, le projet, d'un coût total estimé à 1 145 065 euros, a été soutenu par le Département à hauteur de 206 946 euros.

